

total de sucres coloniaux de 96,337 tonnes valant 28,901,000 francs. En 1900, les quantités de sucre envoyées de la Martinique en France étaient de 32,101 tonnes, contre 32,746 tonnes pendant l'année 1899.

Pendant les sept premiers mois de la campagne actuelle, ces quantités ont été de 15,597 tonnes, contre 12,281 tonnes pendant les sept premiers mois de la campagne 1900-1901, et 11,219 tonnes, pendant la même période de la campagne 1899-1900.

Les quantités de cacao en fèves et en pellicules ont été pour l'année 1900—dernière statistique officielle—de 5,456 quintaux métriques au commerce spécial, alors que les Antilles françaises envoient en France 7,700 quintaux. C'est donc, on peut le constater, la Martinique qui prend la plus grosse part à ces envois.

Le commerce était fait en grande partie par la ville de Saint-Pierre, qui vient d'être détruite, et qui, nous le répétons, était la plus importante de l'île. La ville la plus importante et la plus commerçante est ensuite Fort-de-France, chef-lieu de la colonie, située sur le littoral, à une vingtaine de kilomètres au sud de Saint-Pierre: à citer encore les ports de La Trinité, dans le havre du même nom, les Trois Îlets, Le Limon, le Marigot, Macouba, Grande-Anse, etc.

À l'intérieur, les points commerciaux de quelque importance sont: Saint-Esprit, sur la Rivière-Salée, Lamentin, Fonds-Saint-Denis, Gros-Morne, Ducos, Saint-Joseph, etc., etc.

Les impôts perçus à la Martinique atteignent une somme respectable. Ils sont passés de 22,885,000 francs en 1896, à 21 millions 210,000 francs en 1897, et 24,500,000 francs en 1898. — 13 millions en marchandises françaises et le reste en marchandises étrangères—dont 4,000,000 en farineux alimentaires, 2,400,000 francs en marbres, pierres, terres, minéraux divers, etc., 2,000,000 en tissus, 1,800,000 francs en ouvrages métalliques, 1,600,000 francs en boissons diverses, 1,600,000 francs également en denrées coloniales de consommation, et 1,400,000 francs en poisons de différentes catégories.

La population de la Martinique, très travailleuse, très commerçante, est assez considérable, puisqu'elle dépasse 170,000 habitants. Saint-Pierre à lui seul en avait 25,792 dont, s'il faut en croire les dépêches qui nous parviennent de là-bas, bien peu ont pu s'échapper de la pluie de feu de la Montagne Pelée. Fort-de-France possède environ 12,000 habitants.

Deux rivières sont navigables et servent de voies de communication faciles et pratiques, la Rivière-Pilote et la Rivière-Salée. Par malheur, la rade de Saint-Pierre était assez mal abritée et des travaux d'aménagement devaient y être

faits, lorsque la catastrophe est venue détruire ces projets en même temps que la ville.

Nous parlions tout à l'heure de la population de Saint-Pierre. Cette population pouvait se décomposer ainsi: environ 16,000 noirs indigènes, 10,000 créoles et 4,000 européens. Parmi ces derniers, se trouvaient beaucoup de Bordelais, le grand port de l'embouchure de la Gironde étant le principal pour l'écoulement des rhums et des tafias venant de la Martinique.

Les manutentions de cannes à sucre se trouvaient dans les faubourgs de la ville. Sur les quais s'élevaient d'immenses entrepôts où les navires faisaient leurs chargements en rhums, tafias, coton, sucre, etc., apportés en France et en Amérique. Les voiliers de Saint-Nazaire et de Bordeaux devaient être fort nombreux dans le port, au moment du cataclysme, car la campagne sucrière touche à sa fin. Ces bateaux sont généralement construits en bois.

Les banques de Saint-Pierre étaient la Banque de la Martinique, la Banque Transatlantique, le Crédit Foncier Colonial, et la Colonial Bank de Londres. Un câble relie la colonie aux autres îles du groupe des Antilles, un autre aux États-Unis. La colonie, en outre, est reliée à l'Europe par deux autres câbles, l'un anglais, l'autre français, le câble anglais atterrissant à Fort-de-France et le câble français, après avoir desservi la Guadeloupe aboutissant à Saint-Pierre et à Fort-de-France.

La catastrophe portera un grand coup au commerce de la ville de Bordeaux, qui, comme nous l'avons dit, est le principal port en relations avec la Martinique. On peut estimer la valeur annuelle des exportations de Bordeaux pour la Martinique à plus de cinq millions de francs.

Du rapide exposé de commerce et d'industrie de la colonie française de la Martinique, on peut juger de l'immensité des pertes que la catastrophe a causées, et du tort considérable que vont ressentir tous ceux qui ont dans cette perte des Antilles, des parents, des amis ou des intérêts commerciaux.

Car, il faut le répéter, la Martinique était une des plus florissantes colonies françaises, et les Anglais eux-mêmes, peu suspects pourtant de partialité en matière coloniale, le proclament en ce moment dans leurs journaux.

Devant ce terrible malheur, il nous plaît toutefois de constater les manifestations de sympathie et de solidarité humaine auxquelles cette épouvantable catastrophe a donné lieu de la part, notamment, des États-Unis et de l'empereur allemand lui-même, qui ont pris des me-

sures et souscrit des sommes importantes.

Nous espérons aussi que des mesures seront prises pour éviter de semblables catastrophes ultérieures. A la Guadeloupe, notamment, la ville de la Basse-Terre, qui compte 8,000 habitants, nous paraît en aussi fâcheuse posture vis-à-vis de la Soufrière, volcan toujours en activité, que l'était Saint-Pierre auprès de la montagne Pelée. Cela d'autant plus que l'activité volcanique est, en ce moment, très grande dans toutes les Antilles et que la Dominique, et surtout Saint-Vincent, possessions anglaises, proches de la Martinique et de la Guadeloupe, paraissent être en ce moment victimes d'éruptions analogues à celle qui a causé la destruction de Saint-Pierre et ravagé l'île entière.

L'Epicier.

LE BEURRE EN ANGLETERRE

Un nouveau règlement a été pris en Angleterre, relativement au commerce du beurre, qu'il est intéressant de faire connaître. D'après ce règlement, "quand la proportion d'eau dans un échantillon de beurre dépasse 16 pour cent, il sera présumé, jusqu'à preuve du contraire, que ce beurre n'est pas pur, à raison de l'excès d'eau qu'il renferme." Ce règlement est entré en vigueur depuis le 15 mai courant, et il s'applique à tout le territoire de la Grande-Bretagne. On sait que le beurre bien préparé et convenablement délaité ne renferme pas plus de 14 à 15 pour cent d'eau; le règlement édicté en Angleterre n'impose donc pas de condition draconienne. Il paraît avoir pour principal objet de prémunir contre les fraudes qui tendaient, par un lavage prolongé, à augmenter le poids du beurre au détriment de sa qualité; ces fraudes auraient été constatées notamment à l'importation de certaines sortes de beurre provenant d'autres pays que la France.

LE CAFE DE SAN-SALVADOR

Le bulletin du bureau des Républiques sud-américaines relate que le gouvernement du San-Salvador a récemment fourni à la légation du Brésil aux États-Unis un rapport sur le commerce du café au San-Salvador.

En ce moment, il y a dans cette République plus de 50,000 hectares de plantations de café et il reste encore plus de 20,000 hectares d'excellente terre à utiliser pour le même genre de culture.

Au San-Salvador la longévité d'un caféier est d'environ trente ans et la production moyenne est de 3-4 de livre par chaque arbre. L'exportation est d'environ 50,000,000 de livres.